



Paris, le 12 octobre 2018



## **GROUPE DE TRAVAIL LABELS EGALITE-DIVERSITE 10 OCTOBRE 2018**

78, rue de Varenne-75349 PARIS 07 SP  
Tél : 01.49.55.55.31 ou 43.05  
unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr  
<http://agrifor.unsa.org/>

Le groupe de travail portant sur l'obtention des labels égalité-diversité s'est réuni pour la cinquième fois.

L'UNSA était représentée par Sylvie GARCIA, Martine HARNICHARD, Nicolas MARTEL et Gwendoline PROSPER.

Il était présidé par M. Jean-Pascal FAYOLLE, chef du service des ressources humaines et Mme Sylvie MONTEIL, chargée de mission labellisation.

L'objet de ce groupe de travail était la présentation du projet de guide de recrutement en vue de l'obtention de la labellisation AFNOR.

Le guide, vu aujourd'hui, est un outil d'aide au recrutement afin de permettre des procédures équitables. L'objectif des outils évoqués est de ne plus discriminer. La diffusion du guide sera assurée par une note de service.

Les outils proposés sont des fiches de postes complétées avec une publicité élargie et une traçabilité des candidatures, ainsi qu'une grille d'évaluation des candidatures.

Concernant les fiches de postes, les volets savoir-être et spécificité sont importants. Les modèles de fiches pourront être téléchargés sur l'intranet rubrique ressources humaines. Sur les profils de postes seront indiqués les contraintes et les spécificités afin de permettre à chaque candidat de choisir librement et en toute connaissance de cause.

Les encadrants et les responsables RH de proximité recevront une formation dès 2019.

La publicité des offres d'emploi sera obligatoire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour tout emploi permanent créé ou pour tout emploi contractuel supérieur ou égal à 1 an. Elle se fera sur un espace numérique commun aux trois versants de la Fonction Publique (décret en cours de rédaction) et comportera certaines mentions dans l'avis de vacance (date effective de la prise de poste par exemple).

Pour le MAA, il y aura un renforcement de la publicité des offres d'emploi avec la création d'une rubrique « emplois et offres de stages » sur l'internet du ministère. Trois DRAAF seront pilotes pour les prochaines mobilités : Pays de Loire, Bourgogne-Franche Comté et Ile de France ainsi que l'enseignement agricole.

L'administration a indiqué que la bascule Renoirh pour la mobilité sera effective en 2020, les maquettes seront visibles dès 2019.

Le dossier de label sera déposé en fin d'année 2018, le délai de traitement et de labellisation n'est pas encore connu (sans doute 6 mois).

### **COMMENTAIRES DE L'UNSA**

Pour l'UNSA, l'égalité femme/homme est un sujet prioritaire.

Le fait que le ministère fasse la démarche d'une labellisation rejoint les préoccupations de l'UNSA qui ne cesse de revendiquer l'égalité professionnelle femme/homme.